



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

femmes

Question au Gouvernement n° 3331

Texte de la question

ÉGALITÉ DE GENRE ET COOPÉRATION

M. le président. La parole est à Mme Chantal Bourragué, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Mme Chantal Bourragué. Ma question s'adresse à M. le ministre de la coopération, Henri de Raincourt. *(Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.)*

Monsieur le ministre, vous avez lancé récemment une évaluation de la prise en compte de l'égalité hommes-femmes dans la politique de coopération de notre pays.

Dès 2007, dans le cadre de sa stratégie de l'aide au développement, la France s'est engagée sur la promotion des droits des femmes et l'égalité hommes-femmes aussi appelée égalité de genre. Dans la droite ligne du G8 de Muskoka de 2010, vous avez réaffirmé les efforts de la France en faveur de la santé maternelle et infantile, de la planification familiale, de l'accès à la formation et de la lutte contre les violences faites aux femmes.

L'explosion démographique des pays du Sud place les enjeux de population et les besoins spécifiques des jeunes générations au cœur du développement. Vous avez participé ici même, à l'Assemblée Nationale, il y a quelques jours, au sommet des parlementaires du G8-G20 sur la situation des jeunes filles. Les violations des droits humains dont elles sont victimes sont un frein au développement. Créer des espaces sûrs et des opportunités pour les filles et les femmes est un enjeu essentiel.

Monsieur le ministre, nous vous savons personnellement engagé dans l'action en faveur des femmes, trop souvent oubliées des politiques de codéveloppement.

Au lendemain du G8 de Deauville, sommet des solidarités et de la protection, pouvez-vous indiquer à la représentation nationale les engagements pris par la France sur ces questions ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre chargé de la coopération.

M. Henri de Raincourt, *ministre chargé de la coopération*. Je vous remercie, madame Bourragué, de votre question.

La question de l'égalité entre les hommes et les femmes a naturellement toute sa place dans une politique de coopération menée par un pays démocratique, mais tous les députés le savent.

Mme Claude Greff. Pas à gauche !

M. Henri de Raincourt, *ministre*. Le document cadre " genre et développement " publié en 2007 nous engage d'ailleurs à prendre systématiquement des mesures en ce sens.

Je veux rappeler que, durant la présidence française de l'Union européenne, en 2008, notre pays a fait adopter des lignes directrices pour combattre les violences faites aux femmes et lutter contre toutes les formes de discrimination. Aux Nations unies également, la France, comme de nombreux pays, s'est mobilisée à de nombreuses reprises pour faire adopter des résolutions importantes visant à protéger les femmes victimes de violences dans les conflits armés et les situations post-conflits. Rappelons également que la France a adopté un plan d'action pour la mise en oeuvre de la résolution internationale " Femmes, paix et sécurité ".

(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)

Parallèlement, la coopération française, vous le savez, mène des actions en faveur de l'autonomie économique des femmes.

Vous avez fait référence au G8 et au sommet de Muskoka, qui traitait en particulier de l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement. Nous avons consacré, sur la période 2011-2015, 500 millions d'euros pour aller dans le sens que vous avez indiqué.

On le constate aussi bien à l'occasion des événements du Maghreb que dans les transitions démocratiques en Afrique : le rôle des femmes est irremplaçable. Soutenir ces actions, c'est donc favoriser la démocratie et la liberté. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Bourragué](#)

Circonscription : Gironde (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3331

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Coopération

Ministère attributaire : Coopération

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juin 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 2 juin 2011